

Vélo Québec

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE SECONDAIRE – du Rocher

Commission scolaire de l'Énergie
Shawinigan
Mauricie Mars 2013.




À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec
rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

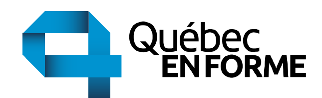




Table des matières



Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active via les activités Mon école à pied, à vélo. Depuis 2005, À pied, à vélo, ville active vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Un sondage dirigé par Vélo Québec dans deux écoles secondaires de la région de Montréal a démontré que la crainte de voir leurs vélos volés est le deuxième plus grand facteur qui freine les étudiants de ne pas rouler jusqu'à l'école.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École secondaire du Rocher

26 mars 2013

Adresse: 300, 7ième rue, secteur Grand-Mère,
Shawinigan, Qc.

Contact : Carolyn Rouillard, directrice, Patrick Richard, technicien en loisir.

Nombre d'élèves : 640

Nombre d'employés: 76

Date de la visite : 26 mars 2013

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 30 supports à vélo.

Nombre de places totales recommandées : 42

Résumé des recommandations :

- Installer : 42 places pour les élèves et le personnel
- installation de repères visuels ; Installer un panneau sur le mur entre l'entrée du complexe sportif et l'entrée principale pour indiquer l'emplacement du stationnement pour vélos. Installer un panneau semblable sur le mur de l'entrée secondaire sur la 5ième avenue. Les recommandations tiennent compte du fait que pour l'année 2013-2014, il y aura une diminution du nombre d'élèves qui passera à 600 élèves.

Visite effectuée par : Jean-Guy Morand, agent de liaison, ÀPAVVA,
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
260, Dessureault,
Trois-Rivières, (Québec) G8T 9T9
819 691-3-75 #6539

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'école secondaire du Rocher est située dans le secteur Grand-Mère de la ville de Shawinigan. Le quadrilatère de l'école est formé par les 7ième et 5ième rues et les 3ième et 5ième avenue.



Source : Google Earth

1.2 Environnement urbain

La porte d'entrée principale donne sur la 7ième rue. Les élèves entrent par deux portes qui sont situées sur la 3ième avenue de part et d'autre du débarcadère des autobus scolaires du matin.

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise,

- L'école possédait 30 places pour vélos, dont deux étaient brisées, réparties dans 3 stationnements. Les supports sont de type clôture. Douze supports se trouvaient à l'entrée du complexe sportif sur la 7ième rue. Il est à noter que ces supports à vélo avaient été déplacés temporairement à cet endroit afin de compléter des travaux à la bâtisse. L'endroit que nous suggérons pour l'installation des nouveaux supports pour les élèves est le même qui était occupé avant les réparations, soit le long du mur du complexe sportif entre l'entrée principale de l'école et l'entrée du complexe sportif qui sont situées sur la 7ième rue. Sept autres supports se trouvaient à proximité d'une entrée secondaire située sur la 5ième avenue. Onze autres supports se trouvaient dans un stationnement aménagé du côté « nord » de l'école et ne comportait aucun vélo.

    - Lors de notre visite il y avait 2 vélos à côté d'une entrée secondaire située sur la 5ième avenue.



Lors de notre visite il y avait 3 vélos à côté de l'entrée du complexe sportif



Lors de notre visite il n'y avait aucun vélo dans le stationnement situé du côté « nord » de l'école.



2. Recommandations

Vélo Québec recommande d'installer 42 places de stationnement pour vélos pour les élèves et le personnel :

Le minimum recommandé par le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* n'est pas atteint. Pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 pour 10 à 40 employés.

2.1 Sites recommandés

Possibilités de 2 sites pour l'aménagement de stationnements vélo

Possibilité 1 :
emplacement : même endroit près d'une entrée secondaire située sur la 5ième avenue
accès : par la 5ième avenue
revêtement : gazon
nombre de places : 07
Type de support : râtelier



Possibilité 2 :

emplacement : Le long du mur situé entre l'entrée principale et l'entrée du complexe sportif

accès : par la 7ième rue

revêtement : gazon

nombre de places : 35

Type de support : râtelier

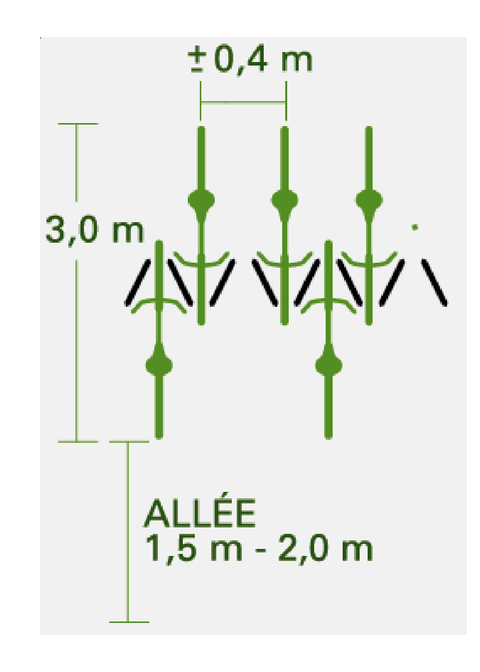


3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

- Râtelier de type CP-3 ou CP-7





Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos

Surface d'ancrage : Béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :
- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneu ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).



Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).



4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme Mon école à pied, à vélo nous encourageons l'école du Rocher à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

• Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.

• Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.

• Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.

• Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs, par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p.
http://www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements.php?page=guide

Mode d'emploi : stationnements pour vélos :
http://www.velo.qc.ca/inc/pdf_info.php?pdf=OVB10_stationnement.

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexes

a) Procédures pour l’acquisition de supports

À COMPLÉTER SELON LES INFORMATIONS QUE NOUS DISPOSONS

b) Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le Cadenas en U est le modèle le plus recommandé

- Attacher la roue avant avec le cadre au support
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle)

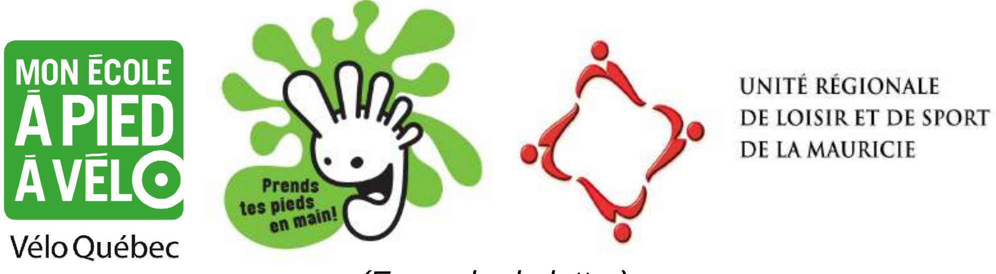
Optimiser l'utilisation des râteliers :

Pour ce qui est d'optimiser ce type de support, le mieux est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous, donc le côté où verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.



c) Promotion

L’arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçu. N’hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d’information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l’inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d’informer les élèves, parents et l’équipe-école de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l’école a répondu à une préoccupation qu’est le vol de vélo.



(Exemple de lettre)

Shawinigan, le 25 mai 2013

Chers parents,

Grâce au programme *Mon école à pied, à vélo !* de Vélo Québec, l'école de votre enfant va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. Afin que l'expérience soit agréable pour votre enfant, nous vous transmettons quelques conseils pour éviter le vol.

Voici quelques règles de base à retenir :

- Lors de l'achat d'un cadenas pour votre enfant, favoriser le cadenas en U.
- Garder le double de la clé (ou le code de la combinaison) du cadenas de votre enfant en cas d'oubli ou de perte.
- Rappelez-vous que plus la valeur du vélo est élevée, plus il attisera la convoitise.
- Faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier.
- Remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons.

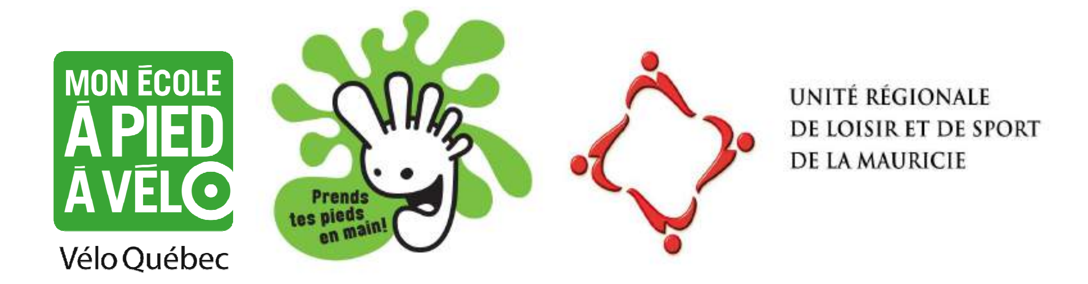
Si l'achat d'un bon cadenas est important, la façon dont votre enfant cadenasse son vélo l'est tout autant. Ainsi, voici quelques règles de base à lui enseigner :

- Cadenasser son vélo en tout temps.
- Attacher toujours la roue avant et le cadre du vélo au support. (Ne jamais cadenasser une roue toute seule ! Ni même le cadre seulement.)
- Prendre soin de ne rien laisser sur le porte-bagage ou dans le panier.
- Retirer tout objet détachable : pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.

Voilà quelques conseils qui devraient permettre à votre enfant de conserver son vélo jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui !

Nous vous souhaitons une excellente saison de vélo !

L'équipe *Mon école à pied, à vélo !*



(Exemple de lettre)

Shawinigan, le 25 mai 2013

Objet : Livraison des supports à vélo

La direction,

Grâce au programme *Mon école à pied, à vélo !* de Vélo Québec, votre école recevra des supports à vélo de type râtelier à sept places.

Ces supports sont de très bonne qualité et permettront à vos élèves et votre personnel de cadenasser sécuritairement leur vélo.

Les supports et les ancrages appropriés vous seront livrés par la compagnie *Rawdon Métal*. Notez que le nombre de supports que vous recevrez a été déterminé suite à l'expertise réalisée par l'équipe *Mon école à pied, à vélo !* de votre région.

Vous trouverez en pièce jointe de cette lettre l'entente de cession signée par Vélo Québec. De plus, vous trouverez la garantie associée à vos supports. En cas de problème, vous pourrez ainsi rejoindre la compagnie pour les arrangements à prendre.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, madame, monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe *Mon école à pied, à vélo !*